



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E90274

VALABLE JUSQU'AU 15/04/2024

ÉDITÉ LE 15/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/03/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 339 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX 2010 B 01206

Siret : 521 423 517 00023

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 64 625/74

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 4634542604

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 4634542604

Situation fiscale et sociale : A jour au 15/03/2023

Raison sociale : BONNET ETANCHEITE

48 AVENUE HUBERT DUBEDOUT
33150 CENON

Téléphone : 09 81 03 74 04

Portable : 06 07 14 85 82

Site Internet : www.bonnet-etancheite.fr

E-mail : ent.bonnet@bonnet-etancheite.fr

Responsabilité légale :

BONNET ALEXANDRE GÉRANT / BONNET ALAIN GÉRANT

Fax : 05 56 05 74 04

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3212	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	02/02/2022
3271	Tôle d'acier nervurée (tan) avec étanchéité en membrane en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	03/02/2021
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	18/09/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.